

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

L'Association Caissargues Chess Club organise **le Tournoi des Fous** le samedi 3 octobre 2026 à la salle BEDOS, 320 rue A. Daudet 30132 Caissargues. Le tournoi comporte 8 rondes
Parallèlement au tournoi rapide est organisé le Trophée Caïssa, en 7 rondes.

Article 2 :

Les règles du Jeu utilisées sont les dernières règles de la FIDE en vigueur le jour du tournoi.
Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre).
Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

Les règles A5 sont appliquées pour l'ensemble de la compétition.

Article 3 :

Cadence : 15min + 3sec/coup. Le délai de forfait est de 15min pour chaque ronde.

Article 4 :

Horaires : Fin du pointage à 9h45. Début du tournoi à 10h00. Les retardataires commenceront le tournoi à la ronde 2.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Open : SENIORS = 20€ JEUNES = 10€

La liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la fin de la 4^{ème} ronde.
Les prix au classement général et les prix par catégorie sont attribués à la grille de classement finale, après application des départages (voir article 6). Les prix sont non cumulables.

Article 6 :

Départages: 1^{er} départage : **Buchholz Tronqué**, 2^{ème} départage : **Cumulatif**, 3^{ème} départage : **Performance**.

Article 7 :

Particularités locales :

- on considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

- avoir une attitude convenable ;

Article 8 :

Arbitre Principal : DIMITROV Christo, Arbitre International

Arbitre Adjoint : RUTYNA Marie, Arbitre Open

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

